

Audience en Préfecture des Hauts de France pour présenter les revendications des retraités CFDT

Etaient présents :

pour l'URR : Edith Bisiaux Zwierzynski, Secrétaire générale, Jean-Paul Bronval et Bernadette Peignat, secrétaires régionaux ;

pour les UTR : Michèle Ganne, Lille Métropole et Micheline Herlin, Hainaut-Avesnois ;
représentant le préfet des Hauts de France : Chloé Carréga, cheffe de bureau des affaires signalées.

Edith Bisiaux Zwierzynski, Secrétaire générale fait un état des lieux chiffré qui démontre la précarité et la difficulté réelle que subissent les retraités des Hauts de France. Si on compare le pouvoir d'achat après augmentation de la CSG, on peut se demander s'il n'y a pas iniquité : un cadre supérieur avec un salaire mensuel de 3500€ aura une perte annuelle de 195€ ; un retraité (ou un couple de retraités) qui touche 1200€ de pension par mois, va perdre 265€ ! (source Hors série oct 2017 Alternatives Economiques)

Est-ce être riche que de gagner 1200€ seul ou 3000€ pour un couple ?

Prenons le cas des retraitées femmes. Elles vivent souvent seules et isolées. Dans les Hauts de France, beaucoup d'entre elles sont même en dessous du Minimum Vieillesse (même si le gouvernement a prévu de l'augmenter à 900€/mois). Beaucoup de celles qui ont travaillé dans le textile, à temps complet, sans compter les mi-temps ou les interruptions pour congé parental afin d'élever leurs enfants, touchent à peine 850€ de retraite !

Pourquoi après avoir travaillé toute une vie, parfois avec des accidents de parcours, pourquoi la retraite venue, ont-elles si peu ?

Autre point qui nous révolte : *pourquoi les pensions de retraite sont-elles présentées comme une aide sociale ?* Non, la pension de retraite est bien le fruit du travail et des cotisations d'une vie de labeur des travailleurs et des travailleuses.

A la CFDT, nous pensons donc que les grands perdants de la réforme sont les retraités. Nous ne voulons pas que la guerre des âges ait lieu car nous refusons la discrimination envers les plus âgés.

Les retraités paient. Ils/elles contribuent à l'aide sociale, ils/elles paient la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie. Les retraités du secteur privé ont accepté de payer 1% supplémentaire pour sauver l'Agirc et l'Arrco. A la CFDT, nous sommes d'accord pour payer la CSG. MAIS nous n'acceptons PAS que cela se fasse SANS CONTREPARTIE. *Où est l'équité ? Où est la solidarité ?*

Nous avons rencontré des députés LRM. Ils nous disent qu'il faut que les retraités montrent aux jeunes leur solidarité.

Mais ne participent-ils pas à faire vivre la société civile, contribuant à hauteur de 2% au PIB de notre pays ? Et il faudrait tenir compte de la solidarité intergénérationnelle : accueil au foyer d'un enfant au chômage, divorcé, aide aux parents malades, garde des petits-enfants, mercredis et samedis, et pendant les vacances scolaires, ou bien en cas de maladie, et ajouter encore leur implication bénévole dans de nombreuses associations.

Autre sujet de mécontentement : *pourquoi l'assurance complémentaire-santé, prise en charge pour les salariés, est-elle entièrement à la charge des retraités ?* Le gouvernement précédent s'était pourtant engagé à y travailler. Certains, certaines font le choix de ne pas payer de complémentaire. Cela a une conséquence néfaste sur leur santé par le renoncement aux soins et à certaines hospitalisations trop coûteuses.

Depuis cinq ans, la baisse de leur pouvoir d'achat est également conséquente du fait de la non- augmentation des pensions, qui sont indexées sur les prix. Et la légère hausse en octobre est indépendante du gouvernement actuel puisqu'elle est en relation avec l'inflation.

Nous avons recueilli des témoignages de retraités qui doivent trouver un « petit boulot » pour arrondir leur fin de mois (par exemple, une retraitée de 70 ans distribue des journaux et des publicités).

Le cumul « emploi retraite » est une question de plus en plus posée à notre service CFDT « réponse à la carte ».

Avec des charges fixes qui pèsent lourd dans leur budget (loyer, électricité, internet, téléphone, mutuelles ou frais de santé), avec l'augmentation des prix des produits de première nécessité, on observe davantage de retraités aux Restos du cœur.

L'augmentation des pensions primitivement prévue en octobre 2018 est reportée en 2019. L'année prochaine sera donc une année blanche, ce qui signifie une année noire pour leur pouvoir d'achat.

Et que dire de la souffrance et de l'isolement dont ils/elles sont victimes ? Voyez aussi le scandale des personnes maltraitées dans les Ehpad révélé cet été !

Un autre point discriminant concerne le logement. Les personnes retraitées se voient refuser un logement avec deux chambres, ce qui veut dire que, si elles ont besoin d'être accompagnées, il n'y a pas de possibilité de loger un aidant. Ou même si elles veulent recevoir leur famille, elles ne le peuvent pas.

Pourquoi décide-t-on ainsi pour elles ?

Ce sont ces signes qui nous font penser que la discrimination par rapport à l'âge est en constante augmentation. L'association « Ville amie des aînés » a constaté l'aggravation des discriminations des personnes âgées par rapport aux autres types de discriminations (couleur de peau, origine...)

Alors à la CFDT retraité.es, nous agissons et nous réagissons contre l'âgisme et la montée des stéréotypes. Notre dernier communiqué de presse alerte sur cette discrimination montante « **La guerre des âges n'aura pas lieu** ». Il faut lutter contre les clichés. Les retraités sont à l'origine de 2% du PIB. La société doit en tenir compte.

Alors à la CFDT retraité.es, nous organisons la défense des personnes en retraite.

Alors à la CFDT retraité.es, nous mettons en place des actions de communication pour faire connaître nos revendications. Notre carte pétition « Non à l'augmentation de ma CSG sans contrepartie » a rencontré un succès certain. Les personnes rencontrées au [salon SénioRêva](#), ou dans les permanences, signent en nombre. Elles demandent souvent leur adhésion, même quand elles n'ont pas été syndiquées pendant leur vie active. Il s'agit pour elles d'adhérer à la CFDT la retraite venue, pour réagir et pour se faire entendre.

Citoyens et citoyennes comme tout le monde ; payant les impôts, la CSG et la taxe d'habitation comme tout le monde ; les retraité.es veulent une contrepartie comme tout le monde !